

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC86

présenté par

M. Lenoir, M. Michelet et les membres du groupe UDR

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , France Médias Monde ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

France Médias Monde a pour mission principale de porter la voix de la France à l'étranger à travers une information indépendante et pluraliste, en s'inscrivant dans une logique de service public financé par le contribuable. Selon le contrat d'objectif et de moyens signé avec l'État Français, le groupe s'engage à relayer et promouvoir « les idées et les valeurs de la France dans le monde » dans un contexte géopolitique marqué par une compétition accrue entre les puissances médiatiques internationales.

France Médias Monde diffuse ses programmes dans de nombreuses langues (français, anglais, arabe, espagnol, mandarin, swahili, haoussa, etc.), ce qui lui permet de toucher un public très large notamment dans des zones stratégiques comme l'Afrique subsaharienne, le Proche-Orient et l'Amérique latine.

En s'appuyant sur une couverture multilingue et une présence stratégique dans des régions clés, il contribue au soft power français tout en affrontant une concurrence croissante. Son rôle dépasse la simple diffusion d'information : il reflète les ambitions et les valeurs de la France sur la scène internationale, tout en devant s'adapter aux dynamiques locales et technologiques.

Le regroupement des instances de l'audiovisuel public que propose ce texte permettrait, à priori, de redonner une identité forte au service de l'audiovisuel public et de mutualiser les moyens en opérant une forme de rationalisation entre les différents acteurs et donc de lancer de nouveaux projets et mieux faire face à la concurrence des groupes internationaux (et dans l'idéal d'effectuer enfin des économies).

À ce titre le groupe UDR soutient l'initiative de ce texte qui correspond à une adaptation rationnelle de notre secteur audiovisuel à un environnement en proie à d'importantes mutations.

Cependant nous estimons que le caractère propre des missions de France Médias Monde, l'importance stratégique de ses attributions doivent nécessairement l'exclure du champ de la holding France Média.

Le fonctionnement actuel de France Médias Monde s'appuie sur une structure solide et cohérente, parfaitement adaptée aux exigences des audiences internationales, grâce à une synergie solide entre ses chaînes diffusant en français, arabe et espagnol. Un rapprochement avec des médias à vocation nationale serait non seulement peu efficace mais également mal ajustée aux attentes des publics à l'étranger.

De plus, dans une perspective de privatisation à terme de l'audiovisuel public, le groupe UDR estime que l'institution France Média Monde doit rester un organisme indépendant en contrat avec l'État. Sa mission d'assurer le rayonnement de la France à l'étranger et de participer à une plus large diffusion de la langue française se doit d'être protégée.